



**HAL**  
open science

## La trace des signes : de la photographie au dessin

Yves Delaporte

► **To cite this version:**

Yves Delaporte. La trace des signes : de la photographie au dessin. Ethnologie française, 2007, XXXVIII-1, pp.97-99. halshs-00505730

**HAL Id: halshs-00505730**

**<https://shs.hal.science/halshs-00505730>**

Submitted on 25 Jul 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La trace des signes : de la photographie au dessin

Yves Delaporte<sup>1</sup>  
Laboratoire d'anthropologie urbaine  
UPR34 CNRS

## Pour citer ce document OAI HAL<sup>2</sup>

Delaporte Yves, « La trace des signes : de la photocopie au dessin », 2010-07, halshs-00505730 V1 - oai:halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00505730 [manuscrit auteur publié in *Ethnologie française*, XXXVII, 2007, 1 : 97-99]

Depuis l'œuvre émancipatrice de l'abbé de l'Épée (1712-1789) se pose la question de garder la trace des signes gestuels des sourds-muets. Différentes solutions ont été tentées : la description [Ferrand, vers 1785], puis une écriture fondée sur des symboles graphiques [Bébian, 1825] ; enfin, depuis 1855, le dessin [Delaporte et Renard, 2002]. L'occultation de la langue des signes en Europe après son interdiction en 1880 dans les institutions spécialisées évacue la question pendant près d'un siècle. Lorsque ressurgit l'intérêt pour les signes des sourds à partir des années 1970, c'est la photographie, inaugurée dès 1918 aux États-Unis, qui s'impose en France [Oléron, 1974]. À partir des années 1980, un progrès décisif consiste à convertir les photographies en dessins qui assurent une meilleure lisibilité [Moody, 1983].

Si le déploiement des signes dans les trois dimensions de l'espace entraîne souvent l'impression que seul un enregistrement filmé

---

<sup>1</sup> <http://halshs.archives-ouvertes.fr/YVESDELAPORTE>

Mèl : [yves.delaporte@nordnet.fr](mailto:yves.delaporte@nordnet.fr)

11 rue Planche-Oudin  
77120 Saints (France)

<sup>2</sup> Merci de respecter la déontologie scientifique dans les citations d'un document OAI en archives ouvertes, à savoir citer la source OAI et non la publication papier dont le texte est la version auteur.

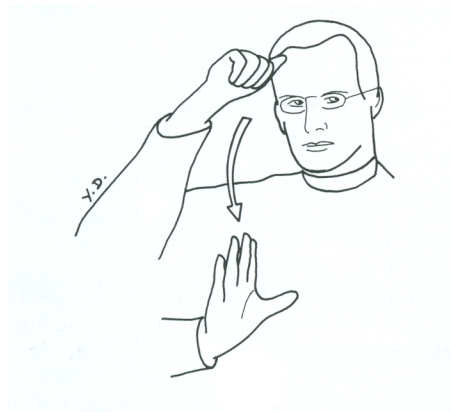
pourrait rendre compte de leur complexité, tout signe peut en réalité être intégralement représenté à partir de sa position initiale, de sa position finale et de son mouvement. Avec le dessin, il est possible de cumuler ces trois paramètres sur une seule image composite : procédé économique à tous points de vue, qui représente un appréciable gain de place dans les publications et met bien en évidence que le signe est une unité linguistique, équivalant à un mot.

Ce procédé ne se limite pas aux photographies prises par l'enquêteur ; il contribue à restaurer l'information, précieuse lorsqu'il s'agit de signes aujourd'hui disparus, fournie par des clichés dont la médiocre qualité rendrait difficile la reproduction (fig. 1).



Fig. 1. GENTELMAN

a) La main stylise le geste de soulever un chapeau, puis la forme d'un jabot [Higgins, 1923]



b) Dessin composite.

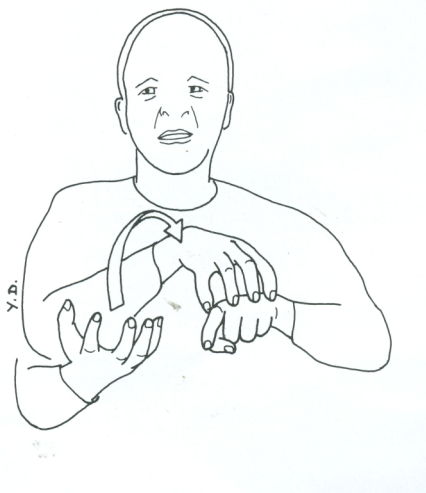
On peut ainsi rendre homogènes des matériaux très divers. Cette homogénéité est indispensable pour la clarté de la démonstration, notamment dans un dictionnaire étymologique de la langue des signes [Delaporte 2007] qui, avec ses deux mille illustrations, ne permet pas de traiter la question à la légère.

Le dessin présente un autre avantage : il offre une liberté de choix entre une stricte fidélité à l'original, où se laisse reconnaître le visage de la personne photographiée, et des modifications interdisant une telle identification. Le premier choix valide le travail scientifique auprès du public sourd : tant de signes ont été déformés ou inventés par des enseignants entendants que tout signe rare, archaïque ou régional est menacé de suspicion. Il est donc essentiel de le légitimer, en permettant d'identifier le membre de la communauté qui l'a montré à l'enquêteur entendant. A l'inverse, et beaucoup plus rarement, le second choix garantit l'anonymat dès lors qu'il s'agit de signes injurieux ou vulgaires ; souvent, les locuteurs n'accepteront d'ailleurs d'être photographiés en produisant de tels signes qu'à la condition que, redessiné, leur visage soit rendu méconnaissable (fig. 2).

Dans bien des domaines, et particulièrement l'anthropologie des techniques, le dessin est irremplaçable. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les merveilleux dessins des publications entomologiques de naguère et les photographies paresseuses qui tendent aujourd'hui à les supplanter. C'est que la main du naturaliste ou celle de l'ethnologue ne reproduit pas seulement l'image photographiée, elle est guidée par un savoir accumulé, conduisant à distinguer, dans la reproduction photographique du réel, entre ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas : ici, un pouce tendu au lieu d'être replié (par pure commodité articulatoire et sans pertinence communicative, ou bien parce que la photographie l'a malencontreusement figé alors qu'il était en cours de repliement) pourra être rectifié s'il risque de brouiller la perception du signe.



Fig.2. JUIF, signe injurieux contrastant avec le signe usuel qui stylise les brides d'une ancienne coiffe féminine juive  
 a) La main gauche représente une tête humaine, l'index en crochet un supposé nez sémite. Le visage et le nom de la personne photographiée ont été masqués (photographies de travail de l'auteur).



b) Dessin composite.

Une expression du visage provoquée par ce qu'il y a d'artificiel dans le fait de poser devant un appareil photographique pourra également être corrigée pour la rendre plus conforme aux usages réels (fig. 2).

### **Références bibliographiques**

BÉBIAN Auguste, 1825, *Mimographie ou essai d'écriture mimique*, Paris, Colas.

DELAPORTE Yves, 2007, *Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française. Origine et évolution de 1 200 signes*, Les Essarts-le-Roi, Éditions du Fox.

DELAPORTE Yves et Marc RENARD, 2002, *Aux origines de la langue des signes française. Brouland, Pélissier, Lambert : les premiers illustrateurs*, Paris, Langue des signes Editions.

FERRAND Jean, 1896 [vers 1785], *Dictionnaire des sourds-muets*, Collection ancienne et moderne d'otologie, Laval.

HIGGINS Dan, 1923, *How to Talk to the Deaf*, Chicago, Paluch.

OLÉRON Pierre, 1974, *Éléments de répertoire du langage gestuel des sourds-muets*, Paris, CNRS.

MOODY Bill, 1983, *La langue des signes. Dictionnaire bilingue élémentaire*, Vincennes, IVT.